



CONDITIONS GENERALES DE VENTE DES EXPOSITIONS KALEYS

Par « expositions » est entendu : modules d'art numérique, galeries de merveilles et malles à activités

ARTICLE 1 – COMMANDE

Les informations contractuelles (devis et fiches techniques) sont présentées en langue française et feront l'objet d'une confirmation reprenant ces informations contractuelles au moment de l'envoi du devis et au plus tard avant la livraison

KALEYS se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

ARTICLE 2 – VALIDATION

Vous déclarez avoir pris connaissance et accepté les présentes Conditions Générales de Vente avant la passation de votre commande. La validation de votre commande vaut donc acceptation de ces Conditions Générales de Vente. Sauf preuve contraire, les données enregistrées par KALEYS constituent la preuve de l'ensemble des transactions passées par KALEYS et ses clients.

En cas de modification de commande, de format, de taille ou tout autres éléments impactant notre production, des frais de dossier de 150 € HT seront obligatoirement facturés.

ARTICLE 3 - DISPONIBILITE

Nos offres d'expositions sont valables tant qu'elles sont visibles sur le site, dans la limite des stocks disponibles. Pour les expositions non stockées dans notre atelier, nos offres sont valables sous réserve de disponibilité chez nos fournisseurs. Dans ce cadre, des indications sur la disponibilité des produits vous sont fournies au moment de la passation de votre commande. Ces informations provenant directement de nos fournisseurs, des erreurs ou modifications peuvent exceptionnellement exister. Dans l'éventualité d'une indisponibilité d'un ou plusieurs accessoires, après passation de votre commande, nous vous en informerons par mail ou par courrier. Cette information vous sera fournie dans un délai maximum de 10 jours ouvrés. Vous aurez la possibilité de demander l'annulation de votre commande ou l'échange du ou des accessoires manquants. Si cette indisponibilité devait durer au-delà du délai

précédemment annoncé, un nouveau mail ou un nouveau courrier vous sera envoyé avant l'expiration du précédent délai. Comme précédemment, vous aurez la possibilité de demander l'annulation de votre commande ou l'échange du ou des accessoires manquants.

ARTICLE 4 - LIVRAISON

4.1 Généralités

Les expositions KALEYS sont livrés en France métropolitaine. Elles sont livrées à l'adresse de livraison que vous avez indiquée au cours du processus de commande. Les délais indiqués sont des délais moyens et correspondent aux délais de traitement et de livraison. En cas d'expositions livrables à des dates différentes compte tenu de leur disponibilité, le délai de livraison est basé sur le délai le plus long. KALEYS se réserve toutefois la possibilité de fractionner les livraisons. La participation aux frais d'emballage et d'expédition sera facturée pour chaque envoi, KALEYS ne pourra être tenu responsable des conséquences dues à un retard d'acheminement. En cas de retard, un mail vous sera adressé.

4.2 - Problèmes de livraison

Vous devez notifier au transporteur et à KALEYS toutes réserves sur l'exposition livrée (par exemple : caisse endommagée, déjà ouverte...) dès la réception de l'exposition.

4.3 – Conformité des produits

Nous nous engageons à vous rembourser ou à vous échanger les expositions ne correspondant pas à votre commande. Dans ce cas nous vous remercions de bien vouloir en faire état de manière détaillée par écrit et de nous renvoyer le ou les expositions. KALEYS procédera à l'échange ou annulation du bon de commande du ou des expositions. La demande doit être effectuée dans les quinze jours ouvrés suivant la livraison. Toute réclamation formulée hors de ce délai ne pourra être acceptée. Les expositions doivent nous être renvoyées dans l'état dans lequel vous les avez reçus avec l'ensemble des éléments livrés (accessoires, emballage, fiche technique, poster exposition, ...). Les frais d'envoi seront à la charge du client.

En tout état de cause vous bénéficiez des dispositions de la garantie légale notamment celles relatives à la garantie des vices cachés.

Les dispositions de cet article ne vous empêchent pas de bénéficier du droit de rétractation prévu à l'article 8. Au moment de la livraison, le client est tenu de vérifier sans délai la conformité de la marchandise.

Les expositions KALEYS étant des œuvres uniques, il est convenu également qu'une différence de dimensions (+/-10%) entre les dimensions présentées sur la fiche technique et les dimensions de l'exposition ne peut être considérée comme un défaut.

En cas de défaut de l'exposition, KALEYS peut remplacer ou réparer la marchandise défectueuse.

A défaut de remplacement ou de réparation, le client peut demander l'annulation du bon de commande moyennant restitution. Les défauts relevés sur une partie seulement de l'exposition ne justifient pas au client de refuser l'intégralité de la commande.

ARTICLE 5 – PAIEMENT

Le règlement de vos achats s'effectue après réception de la facture, par virement sur le compte KALEYS, dont le RIB aura été communiqué à la commande. Le paiement s'effectuera selon les règles de la comptabilité publique et dans les délais réglementaires : délai global de paiement de 30 jours après réception de la facture, conformément aux dispositions du décret N° 2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique. Au-delà de ce délai, tout retard de paiement :

- fait courir, de plein droit et sans autre formalité, des intérêts moratoires à compter du jour suivant l'expiration du délai de paiement ou l'échéance prévue au contrat (art. 39 de la loi du 28 janvier 2013) ;
- donne lieu, de plein droit et sans autre formalité, au versement d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement (art. 40 de la loi du 28 janvier 2013), en sus des intérêts moratoires fixée à 40 euros.

ARTICLE 6 - DELAI DE RETRACTATION

Vous disposez d'un délai de 7 jours à compter de la réception pour retourner l'exposition qui ne vous conviendrait pas dans son emballage d'origine, complets (accessoires, emballage, fiche technique, poster exposition, ...) en bon état, et accompagné d'une copie du bon de commande.

En cas de retour et de demande d'annulation de la commande, les modalités seront les suivantes : Colis retourné sans avoir été ouvert (non ouvert, non arrivé ou refusé) ou colis retourné de la volonté du client : annulation du bon de commande, frais de retour à la charge du client. Colis retourné du fait de la responsabilité de l'entreprise (non-conformité, délai annoncé notoirement dépassé...) : annulation du bon de commande. Les retours sont à effectuer à : KALEYS

Les expositions retournées incomplètes, abîmées, endommagées ou salies par le Client ne sont pas repris.

Des frais de dossier de 90 € HT par produit commandés, seront à la charge du client qui souhaite une annulation du bon de commande. Ces frais de dossier correspondent à la gestion administrative du dossier.

ARTICLE 7 - DROIT DE RETRACTATION

Conformément à la réglementation européenne et nationale, le Client dispose d'un droit de rétractation de sept (7) jours ouvrables pour tout contrat conclu à distance. Ce délai court à compter de l'édition du bon de commande par le Client, transmis à KALEYS. Le Client souhaitant se rétracter devra envoyer, avant la fin de ce délai de sept (7) jours, soit un courriel au service client, soit une lettre recommandée, adressée à KALEYS, dont les coordonnées figurent sous l'article 10 des présentes, le cachet de la Poste faisant foi. Dans le cas d'une rétractation par courriel, la rétractation ne sera prise en compte qu'à compter de la réception par le Client d'un courriel confirmant l'enregistrement de sa demande d'annulation de commande. Dans le cas où le Client ait pris livraison du ou des Produits pendant le délai de rétractation, celui-ci devra les retourner à KALEYS dans les conditions décrites sous l'article 8 des présentes pour que sa demande d'annulation de commande soit définitivement validée ;

ARTICLE 8 - SERVICE CLIENTELE

Pour toute information ou question, notre service Clientèle est à votre disposition : de préférence par mail ou par courrier à l'adresse suivante : KALEYS – ATELIER L'Empreinte Bleue- 9 avenue du Rhone-74000 ANNECY- kaleys.co @yahoo.com

ARTICLE 9 - PROPRIETE INTELLECTUELLE

9.1 - Sauf mention contraire, toutes les créations, textes, illustrations et images, programmes et logiciels reproduits sur KALEYS sont réservés au titre du droit d'auteur ainsi qu'au titre de la propriété intellectuelle et pour le monde entier.

9.2 - Certains accessoires des expositions tels que notamment les logiciels, programmes, posters d'expositions, fiches techniques, recueil de citations, recueils de poésie, font l'objet de droit d'utilisation personnels et spécifiques réglementant les copies, diffusion publique, location. Vous devez respecter les conditions générales de vente de ces accessoires, et KALEYS ne saurait être responsable des utilisations qui pourraient être faites des accessoires dans ce cadre.

9.3 Le client doit solliciter l'autorisation préalable de KALEYS pour toute reproduction, publication, copie des différents contenus, dont le code source des œuvres. Toute représentation totale ou partielle des œuvres de KALEYS par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation expresse de KALEYS constituerait une contrefaçon sanctionnée par l'article L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Il est rappelé conformément à l'article L122-5 du Code de propriété intellectuelle que le client qui reproduit, copie ou publie le contenu protégé doit citer l'auteur et sa source.

ARTICLE 10 - RESPONSABILITE

Les expositions proposées sont conformes à la législation française en vigueur et aux normes applicables en France. La responsabilité de KALEYS ne saurait être engagée en cas de non-respect de la législation du pays où l'exposition serait présentée (par exemple en cas de non-conformité d'un accessoire). Il vous appartient de vérifier auprès des autorités locales les possibilités d'importation ou d'utilisation des expositions que vos envisagez de commander.

Les photographies et graphismes reproduits et illustrant les expositions présentées sont données à titre indicatifs. Bien entendu pour toute question sur les expositions vous pouvez contacter notre service clientèle. KALEYS ne saurait être tenu pour responsable de l'inexécution du contrat, en cas de force majeure, de perturbation ou grève totale ou partielle notamment des services postaux et moyens de transport et/ou communications, inondation, incendie. L'impossibilité totale ou partielle d'utiliser les expositions notamment pour cause d'incompatibilité de matériel ou de lieu d'exposition ne peut donner lieu à aucun dédommagement ou remboursement ou mise en cause de la responsabilité de KALEYS.

ARTICLE 11 - GARANTIE

KALEYS propose une assistance téléphonique gratuite pendant 1 an après la date de réception de l'exposition. Cette assistance consiste en une aide à l'installation/désinstallation de l'exposition, conseils sur le fonctionnement et l'usage de certains éléments de l'exposition, réparation de certains accessoires (éléments de l'œuvre plastiques, ou du boîtier numérique).

Afin de connaître les démarches à suivre concernant le service d'assistance téléphonique pour tout problème ou de panne sur un produit vous pouvez contactez le service Clientèle.
Pour pouvoir bénéficier de la garantie des expositions il convient impérativement de conserver la facture d'achat de l'exposition.

Les garanties contractuelles ne couvrent pas : le remplacement des consommables (batteries, connexions...), l'utilisation anormale ou non conforme des expositions. Les pannes liées aux accessoires (câbles d'alimentation...), les défauts et leurs conséquences liés à l'utilisation non conforme à l'usage pour lequel le produit est destiné (utilisation professionnelle, collective...), les défauts et leurs conséquences liés à toute cause extérieure.

Pour pallier les garanties contractuelles non couvertes, KALEYS propose au Client un service après-vente payant, d'après les conditions ci-dessous :

- Intervention sur site pour réparation : 500 €, comprenant 200€ pour frais de déplacement et 300€ par jour pour frais d'intervention

A cela s'ajoute les frais de changement d'un ou plusieurs accessoires de l'exposition :

- Eléments de l'œuvre plastique : selon évaluation préalable
- Carte numérique : 100€
- Système sonore : 100€
- Batterie : 35 €
- Ecran Attrape-Rêveurs : 130 €
- Carte numérique Attrape-Rêveurs : 50€
- Capteurs : gratuits

Toutefois, en tout état de cause vous bénéficiez des dispositions de la garantie légale notamment celles relatives à la garantie des vices cachés.

ARTICLE 12 - DROIT APPLICABLE - LITIGES

Le présent contrat est soumis à la loi française. La langue du présent contrat est la langue française.

La version française des présentes conditions générales de vente sera la seule version faisant foi.

En cas de litige, les Parties conviennent de se rapprocher pour tenter de trouver une solution amiable.

En cas d'échec, les tribunaux français seront compétents pour juger de ce litige. Le Site KALEYS est hébergé et administré depuis la France, et les présentes conditions générales sont soumises au droit français.

Dans l'hypothèse où l'une des dispositions des présentes Conditions serait considérée nulle en vertu d'une disposition légale ou réglementaire, présente ou future, ou d'une décision de justice revêtue de l'autorité de la chose jugée et émanant d'une juridiction ou d'un organisme compétent, cette disposition du contrat serait alors réputée non écrite, toutes les autres dispositions des présentes Conditions conservant force obligatoire entre les Parties.

Les présentes dispositions ne privent pas les clients habitant hors de France des règles prévues dans les conventions internationales qui leur sont applicables.

ARTICLE 13 - INFORMATIONS NOMINATIVES

Vous acceptez que KALEYS utilise vos données. Notre but est d'en protéger la confidentialité avec la tenue d'un registre RGPD. Vos données seront essentiellement utilisées pour le traitement de votre commande et pour renforcer et personnaliser la communication réservée aux clients de KALEYS.

Cependant, nous pourrions être obligés de communiquer des informations aux autorités ou à des tiers dans certaines circonstances, où des tiers pourraient de façon malveillante et illégalement intercepter et avoir accès à vos transmissions ou communications privées.

Les Utilisateurs du Site ayant fourni des informations personnelles par l'intermédiaire du Site disposent, suivant l'Article 34 de la Loi du 6 janvier 1978, d'un droit d'accès aux données qui les concernent, ainsi que d'un droit de modification et de suppression de celles-ci. Il leur suffit, pour exercer ce droit, d'adresser un courrier postal ou un e-mail aux coordonnées de KALEYS.